

Tribunal de proximité de MOLSHEIM
3, rue Maréchal Kellermann
CS 69116
67129 MOLSHEIM

REGISTRE DES ASSOCIATIONS

Références : R2025MOL000483

ORDONNANCE D'INSCRIPTION DE CRÉATION

Nous, Anne MOUSTY, Juge, au Tribunal de proximité de MOLSHEIM, statuant par décision gracieuse en matière de registre des associations ;

Vu la requête déposée le **29/10/2025** par Monsieur Siat Marc, tendant à l'inscription de l'association **Alsace Solidarité** ayant son siège à 18 avenue de la Gare 67120 MOLSHEIM ;

Vu les articles 21, 55 à 59, 64 à 66 du code civil local;

Vu les articles 30-1 à 30-10 de l'annexe au code de procédure civile ;

Vu l'ensemble des pièces annexées à la requête précitée ;

Il y a lieu de faire droit à la demande d'inscription de l'association conformément à la déclaration et aux statuts joints ;

PAR CES MOTIFS,

ORDONNONS l'inscription au Registre des Associations de l'association **Alsace Solidarité**, dont le siège est **18 avenue de la Gare 67120 MOLSHEIM**, les statuts ayant été établis le **25/10/2025** et la direction se composant de :

- Président(e) : Monsieur SIAT Marc
- Secrétaire : Madame SIAT Xiaojia
- Vice-Président(e) : Madame SIAT Manon
- Chargé(e) du mécénat / partenariats : Monsieur SIAT Clément
- Trésorier(ère) : Monsieur SIAT Michel
- Chargé(e) des projets / de la coordination des actions : Madame BALLIOT Frédérique
- Secrétaire adjoint(e) : Monsieur SIAT Louis

ORDONNONS la publication par le greffe de l'inscription en application de l'article 30-10 de l'annexe au code de procédure civile dans **Les Dernières Nouvelles d'Alsace**, journal d'annonces légales habilité désigné par le requérant ;

DISONS qu'un avis relatif à l'inscription prise sera adressé à l'autorité administrative compétente conformément à l'article 61 du code civil local ;

ORDONNONS la notification par le greffe de la présente ordonnance au requérant ;

MOLSHEIM, le 22/01/2026
Le juge Anne MOUSTY

Signé
électroniquement :
Anne MOUSTY L0142534
le 22/01/2026

